Publication le 29 SEP. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
29 SEP. 2017

D-2017-56

L'an **deux mille dix-sept, le vingt-six septembre,** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL,** Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 septembre 2017**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, Mme VATAN, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FICHOT à Mme BONNICEL, Mme MARCEL à Monsieur SAGET, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Rapport annuel d'accessibilité 2016.

Madame le Maire expose que dans le souhait d'agir en faveur de l'accessibilité et du handicap, la ville avait instauré, dans le courant de l'année 2008, une Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées qui a par ailleurs été renouvelée quant à sa composition en juin 2015.

Composée d'élus de la commune, de représentants d'associations d'usagers et d'associations représentatives des personnes handicapées, elle constitue un espace d'échange et de concertation sur la problématique générale de l'accessibilité et sur les actions menées par la ville sur cette question.

Conformément à la réglementation (article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales), un rapport annuel a été établi, basé sur le bilan des actions menées sur l'année 2016, présenté lors de la séance de la Commission Communale d'Accessibilité du 22 septembre 2017.

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
tél : 03.86.71.61.71
fax : 03.86.57.17.49
mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

2016 a de nouveau été une année importante en matière d'accessibilité, notamment du fait du début de mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de la collectivité adopté fin 2015 et qui a permis de faire le point sur le chemin déjà parcouru, mais également de se projeter sur le restant à réaliser sur les prochaines années.

Plusieurs nouvelles concrétisations qui participent au développement de la ville sont donc venues s'inscrire dans la suite logique des audits et études réalisés ou de projets en cours, tant sur la voirie que sur les bâtiments :

- Création de quatre places de stationnement PMR : près de la Gendarmerie, de la salle André Malraux, de la salle Charles Baudelaire, de l'étang de Niffonds,
- Création de traversées de chaussée accessibles sur la rue Léon Blum et sur la rue Jules Renard,
- Mise aux normes de quatre arrêts de bus dans les rues Daniel Bollon, Louis Bodin, Henri Choquet et Docteur Michel Gaulier,
- Réfection des trottoirs des rues Léon Blum, Jules Renard, Jean Mermoz, Eugène Delacroix et Marcel Cachin,
- Requalification complète de la rue Jean-Jacques Rousseau entre la Place des Tilleuls et la rue Salvador Allende ; trottoirs et traversées,
- Amélioration de l'accessibilité de plusieurs sites et bâtiments : cimetière, école du Bourg de Varennes, Gymnase Maurice Baquet, Mairie, Salle André Malraux, Salle Charles Baudelaire et Tennis Couvert de Francheville.

Aussi, Madame le Maire propose d'approuver ce rapport annuel,

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 28 septembre 2017

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
29 SEP. 2017